

N° 4155 -2010/DGS-SCM/MP

Papeete, le = 1 DEC. 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres du
conseil municipal

Objet : Compte-rendu de la séance du 23 novembre 2010
P.J. : 1

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour observations éventuelles et retour au bureau du secrétariat du conseil municipal le compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 23 novembre 2010.

Il sera soumis à votre approbation lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services



Rémy BRILLANT

Affaire suivie par :
Moeata POUSSE
Téléphone : +689 415 730
Moeata.pousse@villedepapeete.pf

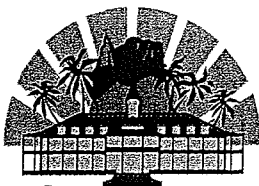
TOUTE CORRESPONDANCE
DOIT ETRE ADRESSEE A :
Monsieur le Député-Maire
de la Ville de Papeete
BP 106
98713 PAPEETE - TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Téléphone : +689 415 700
Télécopie : +689 420 411

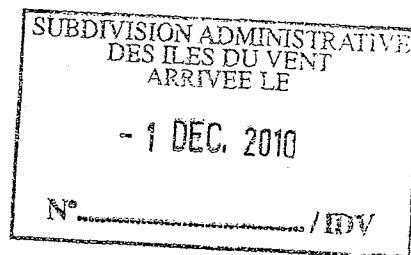
dgs@ville-papeete.pf

www.ville-papeete.pf

Copies : Toutes les directions



Ville de Papeete



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 23 NOVEMBRE 2010**

---//---

L'an Deux Mille Dix, le vingt trois novembre à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUIILLARD, Député-maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17h50.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Madame Lily BORDET Conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUIILLARD Michel	X			
CLARK Jean-Claude		X		
TEAHA Danièle	X			
MAIOTUI Paul	X			
BOUTEAU Nicole		X	SHAN SEIN FAN Victorine	
FONG LOI Charles	X			
TRAFTON Mareva	X			
TEMEHARO René	X			
SHAN SEI FAN Victorine	X			
DESTANG Max	X			
TAMA Hinatea		X	PANAI Florienne	
ELLACOTT Alban	X			
LE GAYIC Roméo	X			
PANAI Florienne	X			
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
IENFA Jules	X			
PENOT Yvette		X	MAIOTUI Paul	
TANSEAU Robert	X			
LOMBARD Adrien	X			

LIVINE Danielle		X	TEAHA Danièle	
TE PING Antoinette		X	CHAMPS Agnès	
TEATA Marcelino	X			
PUHETINI Sylvana	X			
BORDET Lily	X			
SUEN KO Régina		X	PUHETINI Sylvana	
SARCIAUX Aldo	X			
GATIEN Johanna	X			
MATAOA Myron	X			
CARLSON Jean-Michel		X	GATIEN Johanna	
PEU Titaua		X		
TCHEONG Céline		X		
NAIA TERIIPALA Amaronn	X			
MAONI Charles	X			
TOTAL	25	10		

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

25 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du compte-rendu de la séance du 07 octobre 2010 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le compte-rendu de la séance du 07 octobre 2010 appelle de leur part des observations.

Aucune observation n'a été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité dans son intégralité.

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

2010-125	Convention de prestation	Convention de prestation du 11 octobre 2010 avec Monsieur Pierre Blanchard, pour une durée de 10 mois, montant : 5.280.000 FCFP TTC.		11/10/2010
2010-126	Contrat de location	Contrat mensuel de location avec ABC DIFFUSION, spécial administration, copieur en coût copie n° 2010/10.0073 LCC du 07/10/2010.		12/10/2010
2010-127	Marché public	Marché public de travaux n° 20/2010, avenant n° 1, reconstruction de la cantine de l'école maternelle TAMANUI, lot n° 3 : Menuiserie aluminium et bois.	07/09/2010	10/09/2010
2010-128	Convention	Convention n° 2010-3/DIV, vérification technique concernant la solidité des ouvrages	22/09/2010	29/09/2010

		et la sécurité des personnes dans le cadre de la construction d'un atelier de métallerie à Tipaerui – Commune de Papeete.		
2010-129	Convention	Convention n° 2010-4/DIV, vérification technique concernant la solidité des ouvrages et la sécurité des personnes dans le cadre de la rénovation du marché municipal «Mapuru a Paraita » - Commune de Papeete.	28/09/2010	06/10/2010
2010-130	Marché public	Marché public d'études n° 34/2010, AE, étude d'aménagement des déplacements dans le quartier du marché de Papeete.	11/10/2010	15/10/2010
2010-131	Marché public	Marché public de service n° 25/2010, AE, hébergement des équipements de vidéosurveillance de la Direction de la Police Municipale (DPM) de Papeete sur le site TDF du Pic Rouge.	11/10/2010	19/10/2010
2010-132	Convention	Convention de Mise à disposition de l'association « croix rouge française, délégation de la Polynésie » d'un bien immobilier communal sis au rez-de-chaussée de l'immeuble du village de Vaitavatava, cours de l'union sacrée.		03/11/2010
2010-133	Régie de recettes	Instituant une régie de recettes à l'Hôtel de Ville de Papeete.	09/11/2010	09/11/2010
2010-134	Sous-régie	Instituant une sous-régie de recettes auprès du bureau de l'État-Civil.	09/11/2010	09/11/2010
2010-135	Sous-régie	Instituant une sous-régie de recettes pour les parkings municipaux.	09/11/2010	09/11/2010
2010-136	Sous-régie	Instituant une sous-régie de recettes auprès de la cellule de stationnement.	09/11/2010	09/11/2010
2010-137	Convention	Avenant n° 1 à la convention du 1 ^{er} juin 2010 avec l'Association dénommée « Aide-formation-insertion ».		12/11/2010
2010-138	Convention	Avenant n° 1 à la convention du 03 septembre 2010 avec l'association dénommée « Te ui Api no Papeete ».		12/11/2010
2010-139	Convention	Convention passée avec l'association dénommée « Union National des Anciens Combattants d'Indochine des T.O.E. et d'A.F.N. (UNACITA).		12/11/2010
2010-140	Convention	Convention passée avec l'association dénommée « Association du festival international du film documentaire océanien » (AFIFO)		12/11/2010
2010-141	Contrat	Contrat de mise à disposition d'une ressource d'ingénieur réseau avec SAS ISIS.		09/11/2010
2010-142	Convention	Convention passée avec l'association dénommée « Excelsior ».		17/11/2010
2010-143	Convention	Avenant à la convention signée le 13 mars 2007 avec la SARL ORAVA relative à la réalisation d'une voie publique desservant des projets de construction de logements intermédiaires à Tipaerui (PAPEETE)		19/11/2010

2010-144	Régie de recettes	Instituant une régie de recettes à l'Hôtel de Ville de PAPEETE	22/11/2010	22/11/2010
2010-145	Marché public	Marché public de service n° 36/2010, AE, traitement des déchets verts de la Commune de Papeete en 2010.	10/11/2010	17/11/2010
2010-146	Convention	Convention n° 01/2010 du 06 septembre 2010 relative à l'utilisation de la Piscine municipale de Papeete.	19/10/2010	18/11/2010

III°) Examen des affaires comme suit :

Délibération n° 2010-90	Unanimité Dont 7 procurations
<p>Sur le rapport n° 2010-75 présenté par Monsieur Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MODIFIE le 17° de l'article 1^{er} de la délibération n°2008-49 du 17 avril 2008 modifiée portant délégation au Maire par le conseil municipal, comme suit :</p> <p>« 17° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de cinq cent millions de francs pacifiques (500.000.000 F CFP). »</p> <hr/> <p><i>Les services de la Direction de l'Administration et des Finances suivent la trésorerie de la commune et établissent des estimations en fonction des prévisions d'encaissements et de décaissements mensuels.</i></p> <p><i>Les premières estimations pour 2011 font apparaître un besoin en trésorerie entre 200 et 500 millions entre janvier et août 2011.</i></p> <p><i>Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal par délibération n°2008-49 du 17 avril 2008 modifiée portant délégation au Maire, charge celui-ci en son article 1^{er} 17° de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de deux cent millions de francs pacifiques (200.000.000 F CFP).</i></p> <p><i>Ce montant apparaissant pour 2011 insuffisant, il est proposé de relever ce montant maximum à cinq cent millions de francs pacifiques (500.000.000 F CFP).</i></p>	

Délibération n° 2010-91	Unanimité Dont 7 procurations
<p>Sur le rapport n° 2010-76 présenté par Mademoiselle Sylvana PUHETINI,</p> <p>Le conseil municipal, après avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique modifié, relatif à l'opération « Extension du cimetière de l'Uranie – Tranche 2 »; MODIFIE l'article 2 de la délibération n°2010-48 du 6 juillet 2010 comme suit :</p> <p>Le financement de cette opération dont le coût total est évalué à 133 000 000 FCFP TTC s'effectue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention du Pays (58,60%) : 77 935 513 FCFP - Part communale (41,40%): 55 064 487 FCFP ; <p>ABROGE la délibération n°2010-83 du 17 octobre 2010; AUTORISE le Maire à signer les conventions de financement, à lancer les appels d'offres, et à signer les marchés études et travaux à intervenir ; INSCRIT les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget de la Commune.</p> <hr/> <p><i>Depuis janvier 2010, la commune a engagé la 1ère tranche des travaux d'extension du cimetière pour un montant de 209 432 764 FCFP financé par le Pays à hauteur de 133 090 987 FCFP et l'État à hauteur de 50 933 183 FCFP.</i></p>	

Ces travaux ont fait l'objet du marché 31/2009 avec la société JL POLYNESIE SA, et devraient pouvoir être terminés fin 2010 permettant ainsi la création de près de 900 tombes.

Un financement du Pays a été obtenu pour une 2^{ème} tranche de travaux portant sur 900 tombes s'élevant à hauteur de 62 935 513 FCFP (soixante deux millions neuf cent trente cinq mille cinq cent treize francs) soit 22.91% du montant total de l'opération 274 752 000 FCFP.

Par lettre n°1365/VP du 20 août 2010, le Pays nous a annoncé augmenter sa participation de 15 000 000 FCFP pour un financement total de 77 935 513 FCFP (soixante dix-sept millions neuf cent trente cinq mille cinq cent treize francs) soit 28.37% du montant total de l'opération 274 752 000 FCFP.

Toutefois, n'étant pas en mesure d'apporter en fonds propres 71.63% de 274 752 000 FCFP soit 196 816 487 FCFP, la ville a obtenu du Pays le principe de réduire le montant total de l'opération et de conserver l'enveloppe de la subvention préalablement attribuée, sous réserve de rester à un taux de participation inférieur à 60%.

Ainsi, la ville a la possibilité d'aménager une plateforme d'une capacité de 600 tombes, avec un plan de financement comme suit :

- Montant total de l'opération :	133 000 000 FCFP
- Subvention du Pays :	77 935 513 FCFP
- Part communale :	55 064 487 FCFP

Délibération n° 2010-92	Unanimité Dont 7 procurations
Sur le rapport n° 2010-77 présenté par Monsieur Michel BUIILLARD,	
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DENOMME la voie communale comprise entre la rue Bovis et la rue Alfred POROI, officiellement : « Rue Francis, Puara COWAN ».	
<i>Monsieur Francis, Puara COWAN, qui fut le pionnier du renouveau de la navigation ancestrale et qui, avec sa pirogue "Hawaiki Nui" entièrement construite de manière traditionnelle, navigua jusqu'en Nouvelle Zélande, est décédé le 4 janvier 2009.</i>	
<i>En hommage à ce personnage polynésien célèbre, il est proposé de dénommer la voie communale usuellement nommée « voie Q », située entre la rue Bovis et la rue Alfred POROI, rue « Francis, Puara COWAN ».</i>	

IV°) Questions orales : (Article L.2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Néant

V°) Questions Diverses

Dans la continuité du projet de dénomination des rues, Monsieur le Maire souhaite organiser une soirée en hommage à Madame Madeleine MOUA qui est une légende dans la danse et la culture Polynésienne. Il interroge le conseil sur une éventuelle date.

Monsieur Charles MAONI propose la date de naissance de Madame Madeleine MOUA ou la date de création de son premier groupe de danse.

Monsieur le Maire félicite l'exploit du « O Tahiti Nui Freedom » qui a pu rejoindre la Chine et exprime sa fierté. Il pense qu'il est important de montrer aux jeunes générations le travail qui a été effectué par nos anciens dont Francis Puara COWAN. Monsieur Alban ELLACOTT informe le conseil que l'inauguration de l'espace dédié à Hokulea dans les jardins de Paofai se déroulera le jeudi 25 novembre 2010 à 17 heures.

Monsieur Adrien LOMBARD propose la création d'un musée de la navigation. Monsieur Aldo SARCIAUX suggère la maison de la reine Pomare qui serait en vente actuellement.

Madame Sylvana PUHETINI informe que la direction de la santé souhaite participer à un conseil municipal pour exposer une stratégie de distribution de notézine pour 2011.

Monsieur le Maire avise le conseil de sa visite de l'hôpital Mamao en présence du ministre des affaires foncières, de l'aménagement, de l'habitat, de l'équipement en charge de l'urbanisme, Monsieur Tearii ALPHA. Il remercie le gouvernement d'avoir été à l'écoute des propositions communales et d'avoir acté la volonté de la commune d'affecter un espace de détente dans le projet de réaménagement de l'hôpital (un document sera remis aux élus concernant ce projet).

Monsieur Aldo SARCIAUX félicite la municipalité pour les efforts entrepris relatifs à la propreté autour du marché. A la demande de Père Christophe, il sollicite l'autorisation d'organiser une soirée religieuse œcuménique autour de la cathédrale le 23 décembre 2010.

Monsieur Roméo LE GAYIC et le CIOFF remercient fortement le Maire ainsi que toute son équipe pour la réussite de l'organisation du 40^{ème} congrès du CIOFF. Il témoigne de la reconnaissance profonde du représentant de Haiti au CIOFF pour la solidarité de la commune en faveur des sinistrés du dernier séisme.

Monsieur Paul MAIOTUI exprime ses remerciements à Monsieur Jules IENFA, en sa qualité de ministre sortant, pour le soutien qu'il a apporté au projet d'assainissement des eaux usées de la ville.

Monsieur le Maire évoque son entretien avec la principale du collège de taunoa qui lui a notamment exprimé ses inquiétudes quant à l'absentéisme scolaire et aux problèmes d'ordres sociaux qui touchent les enfants de cet établissement. Monsieur le Maire souhaite une implication de la police municipale et des actions de prévention. Il proposera l'organisation d'un séminaire sur ce sujet.

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de son entretien avec le Haut-commissaire où ont été évoqués la mise en place des budgets annexes, la baisse des dotations du F.I.P, la question du logement social et de l'opération Bougainville, le renforcement des actions de police pour plus de sécurité dans la ville.

Madame Mareva TRAFTON annonce que le Noël des enfants se déroulera le 15 décembre 2010 à 18 heures dans les jardins de la mairie de Papeete et que le Noël des SDF est prévu le 17 décembre 2010 dans le fare potee.

Madame Danièle TEAHA invite le conseil municipal à une visite de la vallée de la Fautaua le 14 janvier 2011.

Monsieur Max DESTANG signale que le dernier mahana pae se fera le 26 novembre 2010 et que le marché de Papeete a prévu une animation de 08 heures à 12 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Secrétaire de séance,

Lily BORDET



Le Maire,

Michel BUIILLARD



